

Orange Cyberdefense : opposition interne à une cotation en bourse

L'information d'une [probable cotation en bourse](#) de l'activité Orange Cyberdefense a déjà soulevé une forte opposition en interne, en l'occurrence celle de la CFE-CGC Orange, l'organisation majoritaire au sein de l'activité dédiée à la cybersécurité de l'opérateur.

Une opération qui réveille de mauvais souvenirs selon Sébastien Crozier, son Président qui siège par ailleurs parmi les trois représentants du personnel au conseil d'administration.

« Au début des années 2000, au nom du même motif, une meilleure valorisation des actifs, France Télécom a procédé à la mise en bourse successivement de ses activités mobiles à travers une filiale recrée pour l'occasion Orange, et ses activités Internet à travers une filiale créée spécifiquement Wanadoo. La mise en place de ces structures a empêché toute collaboration efficace entre les différentes entités et multiplié les frais de structures et les baronnies. » explique-t-il.

Dans [un article](#) des Echos, Stéphane Richard, le PDG d'Orange, confirme que la cotation de l'activité « cyber » « *fait partie des options que nous regardons* ». L'objectif est d'« de mieux la valoriser sur les marchés et de faire remonter le cours de Bourse du groupe » explique le quotidien économique. Un cours qui subit une franche dégringolade depuis le début de l'année, à l'instar des autres opérateurs télécom cependant.

D'autres opérations de cotation du même ordre sont prévues : celle de l'activité des « tours mobiles » et celle d'[Orange Afrique](#) qui enregistre une belle croissance significative. Leur mise en bourse serait d'ailleurs programmée avant celle d'Orange Cyberdefense, écrit le quotidien économique.

Le mauvais souvenir de la séparation France Télécom / Wanadoo

Pour Sébastien Crozier, cette séparation est une mauvaise inspiration pour le business, au moment où l'usage du Cloud s'accélère dans les entreprises : « La cotation séparée d'Orange Cyberdefense entrainera une perte des synergies avec Orange Business Services et ses services associés comme le cloud ou les objets connectés. Cela entrainera aussi une duplication des états-majors et des réseaux commerciaux. » argumente-t-il.

Et de comparer avec la cotation des activités Internet, en 2000, et ses conséquences néfastes : « C'est dans ce contexte que France Télécom/Orange/Wanadoo a perdu la bataille du mail en raison des guerres intestines, a renommé Freenet en GB Wanadoo et non Orange pour in fine le renommer Orange et y perdre la bataille de l'accès Internet fixe, etc. » énumère le Président CFE-CGC d'Orange.

Selon lui, cette opération, qui reste une hypothèse, viserait un autre objectif « La cotation séparée laisse planer le doute sur la réelle volonté industrielle d'Orange d'être un acteur leader de la

Cybersécurité, au profit d'une stratégie visant à rapprocher Orange Cyberdefense d'un autre acteur ou d'une simple stratégie financière. »

On en saura peut-être plus sur les intentions réelles de l'état major d'Orange à l'occasion de la présentation le 29 octobre des résultats du 3ème trimestre.